



## OFFRE DE SERVICE

# DÉMARQUER MON TERRITOIRE PAR L'OBTENTION D'UN LABEL

Cibles : OT et collectivités

L'obtention d'un label n'est pas une finalité ou une fin en soi. Ce positionnement est le fruit d'une réflexion quant aux objectifs fixés et des résultats attendus. Gain de notoriété ou de retombées économiques ? Valoriser ou préserver son patrimoine ? Positionner sa destination auprès d'une clientèle touristique ?

Une marque ou un label peut vous apporter un rayonnement plus important et vous faire bénéficier de la reconnaissance perçue par les clientèles touristiques par son attrait.

Les labels sont les garants d'un service de qualité car ils répondent à des besoins spécifiques et respectent des grilles de critères stricts.

En intégrant un label ou une marque reconnue vous bénéficierez également de la communication apportée, une veille ou une vie de réseau.

## Objectifs

- Proposer une offre différenciante par rapport aux destinations/territoires voisins

## Contenu de l'accompagnement

- Conseils sur les labels existants
- Accompagnement dans le choix du label le plus pertinent pour votre territoire et de vos attentes
- Accompagnement au montage du dossier de demande de labellisation

## Coût

TARIF

Sur demande

## Contact



**JEAN-CHARLES MAHIETTE**

Fonction : comptable / labels et qualité

02.32.62.84.50 - jean-charles.mahiette@eure-tourisme.fr

*l'Eure* )  
AGENCE DE  
DÉVELOPPEMENT  
TOURISTIQUE